

Le Pays de Caux

une entité paysagère de Seine-Maritime

Le Pays de Caux est une des 3 grandes entités paysagères de Seine-Maritime. Il est délimité :

- au nord et à l'ouest, par la Manche et ses hautes falaises de craie,
- au sud par la vallée de Seine,
- à l'est, par le Pays de Bray.

Chacun de ces pays offrent des paysages bien particuliers.



Pays de Caux – Janson cartographe – (vers 1650), éditée chez Melchior et Tavernier.

Le Pays de Caux

une occupation ancienne de son territoire

Sous l'Empire romain, le territoire qui correspond à l'actuelle Normandie, était une province romaine divisée en cités, les Civitates, elles-mêmes composées de pays, les pagi. Ce découpage administratif prenait en compte la répartition des peuples gaulois.

Le Pays de Caux actuel représente la zone d'implantation des Calètes, peuple d'origine celte qui a délaissé le nord-ouest de l'Europe pour ce qui sera la Normandie au cours du Ve siècle avant Jésus-Christ. Ils sont avant tout cultivateurs.

D'ailleurs, le nom « Pays de Caux », à caractère ethnique, « pagus Caletus », provient du nom du peuple des Calètes, dont la capitale à l'époque romaine était Juliobona (Lillebonne).



Source Gallica

Le Pays de Caux

une géographie physique typée

Le Pays de Caux présente une géographie physique bien typée. C'est un vaste plateau crayeux, légèrement ondulé qui se dresse à une altitude moyenne de 120m au-dessus du niveau de la mer. Cette situation de promontoire influence fortement le climat local qui se caractérise par son humidité, la douceur de ses températures et les vents d'ouest qui soufflent fréquemment. Sept fleuves côtiers (tels la Saône, Scie, la Durdent ou Ganzeville...) et quelques petits affluents de la Seine entaillent ce plateau.



Le Pays de Caux

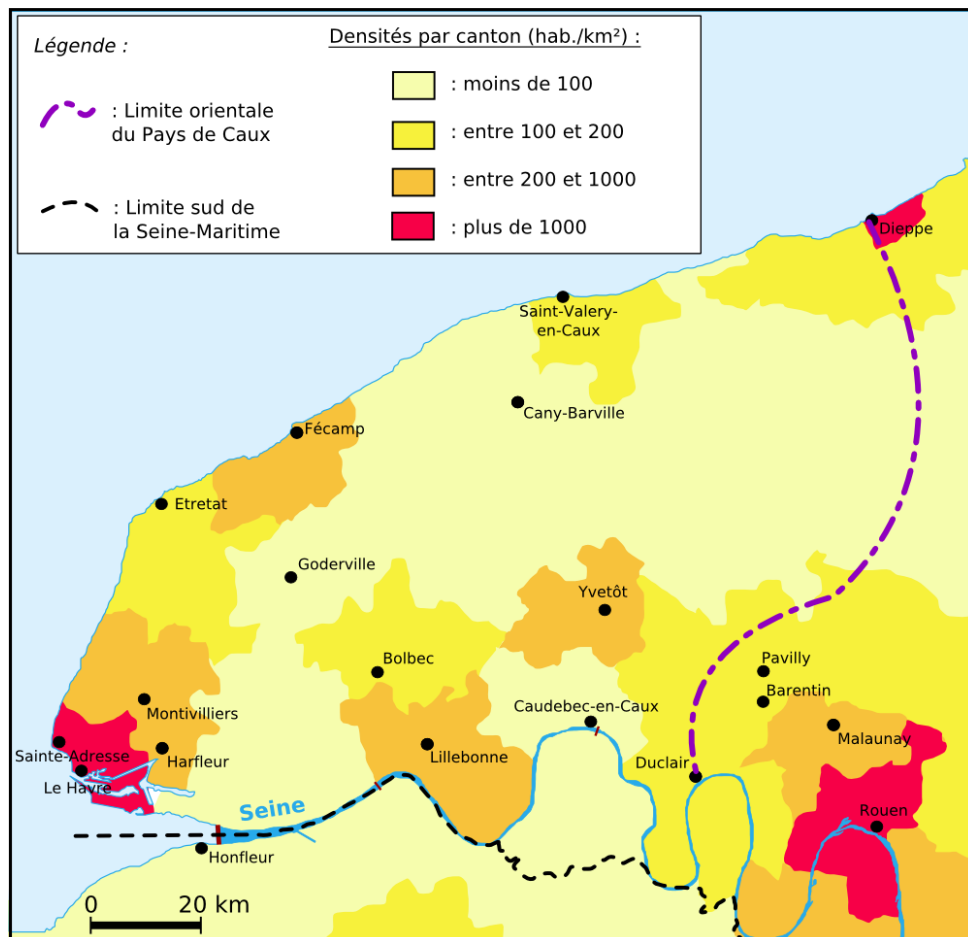
des vallées verdoyantes

et des plateaux ponctués d'îlots boisés

Plateaux et vallées se différencient par leurs modes d'occupation du sol et donc par leurs paysages.

Les vallées ont un relief encaissé. Elles offrent des paysages aux horizons resserrés et aux ambiances verdoyantes : les prairies occupent les fonds de vallées, les versants les moins pentus sont cultivés, les autres sont couverts par des boisements de feuillus. Autrefois, les habitations étaient implantées aux pieds des versants, en recul de la rivière pour se protéger des inondations.

Ce paysage contraste avec celui des plateaux qui, lui, se caractérise par des horizons étirés. Les plateaux cauchois apparaissent comme de vastes étendues agricoles où se dessinent ponctuellement des îlots boisés. L'habitat paraît absent.



Le Pays de Caux

un habitat caché derrière de grands arbres

En s'approchant de ces îlots de verdure, le paysage s'enrichit de détails. Les masses boisées, qui de loin semblaient être des bosquets, sont, pour la plupart, des alignements d'arbres qui laissent entre apercevoir des bâtiments.



Nous entrons alors dans le Pays des Clos-masures

Des villages, « agglomérats » de Clos-masures



Sotteville-sur-mer - Cadastre napoléonien - Section E, 1e feuille - Cote : 3P3_3322



Plan terrier de 1746, d'Avremesnil - ADSM 12 Fi 79, Photo DRAC CRMH_LD 2004